

**Communiqué  
Pour publication immédiate**



**Centre aquatique du Lac à Sainte-Marthe-sur-le-Lac :  
LA POPULATION DERRIÈRE LE PROJET**

**Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le lundi 12 avril 2021** – À peine 94 personnes habiles à voter ont demandé, dans le cadre de la procédure d’enregistrement prévue par la loi, que le règlement d’emprunt servant à financer en partie la construction du Centre aquatique du Lac fasse l’objet d’un scrutin référendaire. C’est donc dire que ce projet, vivement souhaité par toutes les générations de Marthelacquoises et de Marthelacquois, pourra aller de l’avant en vue de l’octroi du contrat pour sa construction, dont le premier coup de pelle est prévu en juin 2021.

Rappelons que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac recevra une aide financière conjointe d’Ottawa et de Québec totalisant 6 M\$ pour le centre aquatique. Ce dernier comprendra deux bassins, dont le principal constitué de huit couloirs de 25 mètres de longueur et de plateformes de plongeon, permettant l’entraînement de haut niveau et la tenue de compétitions régionales. Annexé au bassin principal, un bassin récréatif sera aménagé pour les enfants, les adolescents et les amateurs de nage à contre-courant. Le chantier s’échelonnera sur environ 18 mois, et les travaux prendront fin en décembre 2022.

Citation :

«Je me réjouis de l’appui de nos citoyennes et de nos citoyens pour ce projet d’envergure et porteur d’avenir. C’est un projet qui me tient à cœur, car l’activité physique est tout aussi cruciale pour la santé physique que pour la santé mentale de notre population. Je les remercie à nouveau de leur appui sans équivoque.»

*M<sup>e</sup> Sonia Paulus, mairesse de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac*

Pour suivre les étapes du projet, visitez l’onglet Centre aquatique du Lac à [vsmsll.ca](http://vsmsll.ca).

-30-

**Source**

Geneviève Béala

Responsable des communications et des relations avec les citoyens

Tél. : 450 472-7310, poste 109